

Advitam, 1ère startup de pompes funèbres à proposer des obsèques écologiques !

Aujourd'hui la préservation de l'environnement est au cœur des priorités des français. C'est pourquoi, Advitam, 1ere startup de pompes funèbres considère qu'elle a un devoir d'agir et propose dès à présent des services respectueux de l'environnement.

Advitam a étudié les différentes démarches écologiques possibles pour répondre au plus près des besoins des familles françaises. Aujourd'hui, la société propose 4 moyens complémentaires pour offrir aux défunts et aux familles des funérailles en accord avec leurs convictions.

Planter un arbre du souvenir pour chaque famille accompagnée

La plantation d'un arbre permet d'honorer la mémoire d'un défunt tout en s'inscrivant dans une démarche écologique et durable pour la planète. Ainsi, Advitam a signé un partenariat avec les pépinières Naudet, entreprise familiale française créée en 1876. Pour chaque famille accompagnée, Advitam s'engage à planter, en France, un arbre du souvenir en la mémoire du défunt. 1500 arbres ont déjà été plantés jusqu'à présent, soit l'équivalent de 225 tonnes de CO2 capturés. A terme Advitam espère en planter plusieurs milliers tous les ans pour reboiser plus rapidement et contribuer plus fortement à réduire les émissions de CO2 créées dans le cadre des cérémonies funéraires.

Proposer des cercueils écologiques en carton recyclé

Advitam propose depuis cette année des cercueils et urnes en carton recyclé fabriqués en France. Ce dernier est rapidement biodégradable, il se dégrade en seulement une année quand un cercueil en bois peut mettre jusqu'à 10 ou 15 ans.

Pour fabriquer un cercueil en carton, on utilise du carton recyclé et des colles non polluantes pour respecter l'environnement, quel que soit le mode de sépulture choisi. Le bois utilisé est divisé par 8 par rapport à un cercueil traditionnel soit moins d'arbres coupés. Advitam répond à la demande grandissante des français qui souhaitent prévoir des obsèques respectueuses de l'environnement.

Limiter le recours aux soins de conservation polluants

Les soins de conservation nécessitent l'utilisation de produits chimiques polluants qui ont pour but de limiter la dégradation du corps du défunt. Les soins de conservation sont optionnels, bien souvent inutiles, et généralement proposés dans un but purement mercantile.

Depuis sa création, Advitam lutte contre cette pratique à la fois onéreuse pour les familles, et polluante pour les sols et les nappes phréatiques.

Réduction des courriers papiers et de la consommation électrique

Depuis sa création, Advitam propose la résiliation de tous les comptes et abonnements du défunt, comme les différentes assurances, électricité, mutuelles, retraites, ... Cela permet à la fois de décharger la famille de la lourdeur administrative mais également de stopper les envois des multiples courriers papiers d'informations ou de relances que ces organismes envoient. Par ailleurs, depuis 2017, Advitam prend également en charge la vie numérique du défunt. La résiliation des réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter, Instagram...) du défunt permet de réduire la consommation électrique des serveurs qui hébergent inutilement toutes ces informations.

« Advitam Innove régulièrement pour toujours offrir des services compétitifs qui profitent à tous. Nous souhaitons informer les gens sur l'importance de faire des choix éclairés en matière funéraire. Nous souhaitons sensibiliser les français au respect de l'environnement concernant les obsèques et souhaitons plus d'espaces dédiés aux inhumations écologiques comme celui ouvert récemment par la ville de Paris au cimetière parisien d'Ivry sur Seine ». Déclare Philippe Meyralbe, fondateur d'Advitam.fr

A propos de advitam.fr :

Créée en 2016 par Philippe Meyralbe, la start-up Advitam révolutionne le marché des pompes funèbres. Elle organise des obsèques de manière simple, en toute transparence et à un prix abordable. Advitam garantit des obsèques de qualité, incluant l'ensemble des prestations traditionnelles, grâce au savoir-faire et à l'expérience de ses partenaires, ainsi que l'aide aux démarches administratives après obsèques (prise en charge de l'administratif, de la résiliation des comptes sur les réseaux sociaux du défunt et aides éligibles pour les proches).

A propos des [pépinières Naudet](#) :

Depuis 1876, six générations et de nombreux collaborateurs se sont succédé pour perpétuer le savoir-faire et l'expérience accumulée tout au long de ces nombreuses années. Aujourd'hui, les pépinières Naudet sont : le leader français du reboisement, la première pépinière forestière française, le premier producteur français de sapins de Noël, la forêt française et les bois qui la composent constituent aujourd'hui une des premières ressources renouvelable de notre pays qui se doit d'être pérennisée pour les générations futures. Nous devons impérativement la cultiver en augmentant notre effort de plantation et transmettre ce capital et cette passion à nos enfants. Les Pépinières Naudet sont au service de tous les acteurs de la filière forêt-bois pour planter notre forêt et façonner nos paysages de demain.

Contact presse : Philippe Meyralbe, co-fondateur, presse@advitam.fr